



[Accident rond-point] qui est en tord ?

Par **blabla91**, le **12/03/2013** à **11:28**

Bonjour,
J'ai eu un accident ce matin :
Dans un rond point, et sur une route enneigée, une voiture fait un tête à queue, je ne peux l'éviter et je lui rentre dedans. Une troisième voiture ne peux m'éviter et me rentre dedans (un carembolage quoi) ...
Les voitures de devant et de derrière n'ont rien contrairement à moi où le devant de ma voiture est bien abîmé !
Selon vous suis-je en tord à 100% ou bien est-ce du 50/50? D'autant plus que le fait que la voiture de derrière m'ait rentré dedans n'a pas du arrangé l'avant de ma voiture.
Merci par avance.
Bonne journée à vous (vu que la mienne commence super bien... ou pas !)

Par **chaber**, le **12/03/2013** à **12:12**

bonjour
personnellement je retiendrais le cas 51 de la convention IDA
Y circule en marche arrière ou effectue un demi-tour ou se met en travers. responsabilité 100 pour Y
Ceci sous réserve des mentions du constat amiable que vous avez signé.

Par **blabla91**, le **27/03/2013** à **17:49**

Pour ceux que ça interesse (et pour donner suite à mon accident), l'assurance m'a déclaré en tord à 100% sur la voiture que j'ai percuté (je doit être maître de mon véhicule... même quand la route est verglasser !). Concernant celle qui m'ait rentré dedans, c'est elle qui est en tord à 100% par rapport à moi. Il aurait fallut que je sois sur une voie différente de la voiture qui a fait le tête-à-queue pour ne pas être en tord... à bon entendeur++

Par **chaber**, le **27/03/2013** à **17:52**

bonjourrrncomment est rempli le constat amiable établi avec le véhicule faisant un tête à queue?

Par **Lag0**, le **27/03/2013** à **19:31**

[citation]Pour ceux que ça interesse (et pour donner suite à mon accident), l'assurance m'a déclaré en tord à 100% sur la voiture que j'ai percuté[/citation]rnBonjour,rnSi c'est bien vous qui avez percuté le véhicule de devant, votre responsabilité ne me semble pas faire de doute.rnSur route glissante, vous devez adapter votre vitesse et augmenter les distances de sécurité, ce qui vous aurait permis de regarder de loin le véhicule de devant faire son tête à queue.